RAPPORT ANNUEL RELATIF AU SYSTÈME DE PLAFONNEMENT ET D'ÉCHANGE DE DROITS D'ÉMISSION DE GAZ À EFFET DE SERRE (SPEDE)

 Original : 2019.12.19
 Énergir-15, Document 1

 Révisé : 2020.02.06
 Page 1 de 11

TABLE DES MATIÈRES

1 MISE EN CONTEXTE	3
2 INDICES DE SUIVI DU SPEDE	4
2.1 Période de conformité 2018-2020	4
2.1.1 Stratégie d'achat approuvée par la Régie	4
2.1.2 Transactions effectuées	4
2.1.3 Indices de suivi	8

1 MISE EN CONTEXTE

- 1 Dans sa décision D-2014-171, la Régie de l'énergie (la Régie) précisait :
- 2 « [219] [Énergir] propose la création d'indices de suivi pour mesurer le pourcentage de couverture,
- 3 c'est-à-dire les droits acquis par rapport aux émissions réelles, tant pour une année civile que pour
- 4 le cumulatif de la période de conformité.
- 5 [220] Pour le suivi de la stratégie d'achat autorisée, le Distributeur propose de mesurer le
- 6 pourcentage de réalisation en divisant les droits cumulatifs acquis par les droits cumulatifs prévus
- 7 être acquis, au 31 décembre de chaque année.
- 8 [221] [Énergir] propose également de créer un indice de suivi annuel et un indice de suivi cumulatif
- 9 pour mesurer le prix moyen des transactions, c'est-à-dire le coût des droits acquis divisé par le
- 10 nombre de droits acquis, pour une même période.
- 11 [222] Dans le cadre de ses rapports annuels, le Distributeur produira un rapport de suivi illustrant
- 12 les résultats réels de ses activités et des indices de suivi.
- 13 [...]
- 14 [227] La Régie accepte également les suivis proposés par [Énergir]. Afin que l'information
- soit complète, la Régie demande que le détail des données pour chaque indice, tant au
- 16 niveau des prix que des volumes, soient également présentés. »
- 17 De plus, dans sa décision D-2016-191, la Régie précisait :
- 18 « [112] La Régie demande à [Énergir], dans le cadre des rapports annuels, de présenter les
- principaux éléments des ententes conclues de gré à gré pour les transactions d'achats de
- 20 crédits compensatoires et d'unités d'émission ainsi qu'une comparaison avec le prix de
- 21 vente aux enchères. »
- 22 Le présent document vise à présenter à la Régie les indices de suivi relatifs au SPEDE et les
- 23 principaux éléments des ententes conclues de gré à gré pour la période du 1 er octobre 2018 au
- 24 30 septembre 2019.

2 INDICES DE SUIVI DU SPEDE

4		/ 1/ /					, ,,	
1	1 69	recultate	AP6	INDICES	SHINANTS	sont	nresentes	ci-dessous :
		loguitato	uco	IIIGICCS	Juivanto	JULIE		, oi accodas .

- 2 1. Indice de couverture annuel;
- Indice de couverture cumulatif;
- 4 3. Indice de couverture cumulatif par rapport à la stratégie d'achat autorisée par la Régie;
- 5 4. Prix moyen des transactions effectuées durant l'année; et
- 6 5. Prix moyen cumulatif des transactions effectuées.
- 7 Les indices comprennent les unités d'émission achetées dans le cadre des ventes aux enchères
- 8 ainsi que les unités d'émission et crédits compensatoires achetés par Énergir, s.e.c. (Énergir) en
- 9 vertu de transactions de gré à gré.

2.1 PÉRIODE DE CONFORMITÉ 2018-2020

2.1.1 Stratégie d'achat approuvée par la Régie

.1.2 <u>Transactions</u>	<u>effectuées</u>		
.1.2 <u>Transactions</u>	effectuées		
2.1.2 <u>Transactions</u>	<u>effectuées</u>		
.1.2 <u>Transactions</u>	effectuées		
2.1.2 <u>Transactions</u>	effectuées		
2.1.2 <u>Transactions</u>	effectuées		
2.1.2 Transactions	effectuées		

Original : 2019.12.19 Énergir-15, Document 1
Page 4 de 11

- 1 Or, à la suite de la mise à jour des livraisons prévues dans le cadre du Plan d'approvisionnement
- 2 2020-2023 de la Cause tarifaire 2019-2020⁵ et de la préparation de la déclaration des émissions
- de GES d'Énergir pour 2018, la prévision des émissions à couvrir pour la période de conformité
- 4 2018-2020 a été révisée à la hausse, passant de 18 946 796 tonnes de GES à 20 187 336 tonnes
- 5 de GES (+ 1 240 540 tonnes de GES).

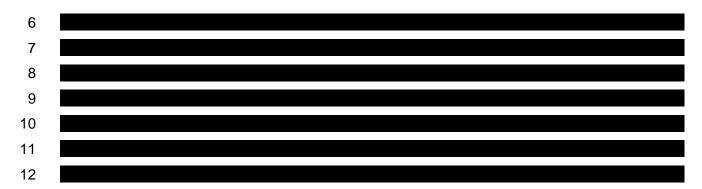
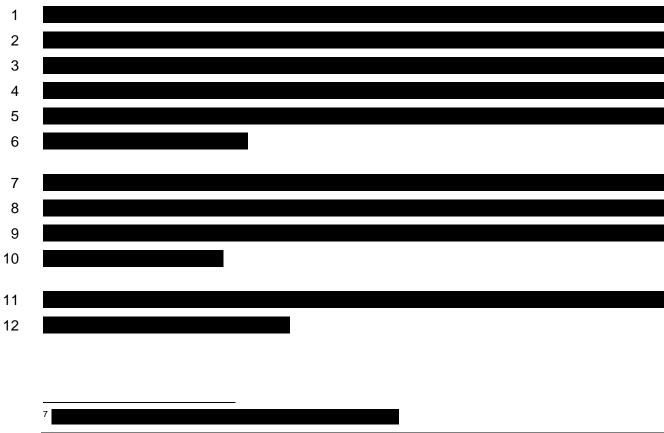


Tableau 1 Transactions d'achat de gré à gré pour la période de conformité 2018-2020

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

⁵ R-4076-2018, B-0184, Énergir-H, Document 1.



Original : 2019.12.19 Énergir-15, Document 1
Page 6 de 11

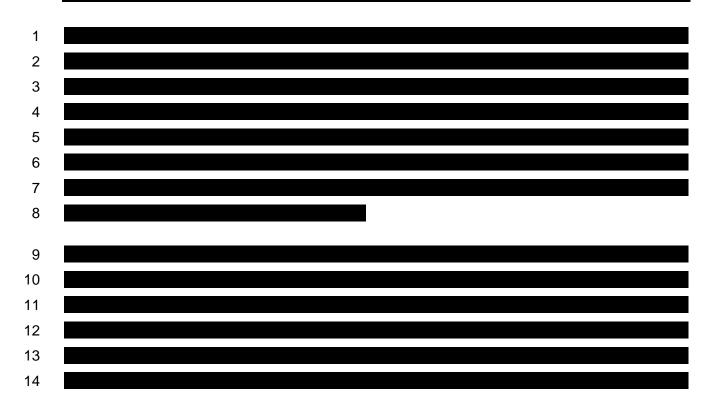
Tableau 2

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.



 Original : 2019.12.19
 Énergir-15, Document 1

 Révisé : 2020.02.06
 Page 7 de 11



2.1.3 Indices de suivi

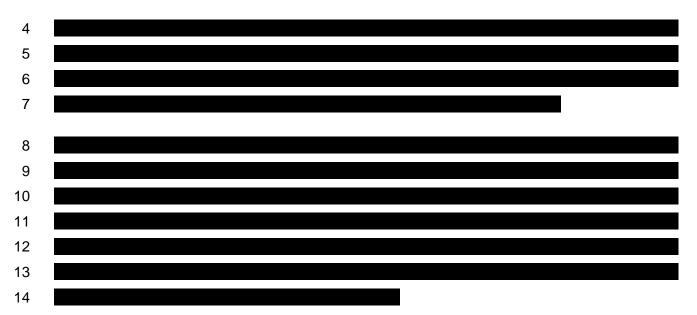
Les indices 1 et 2 présentent les indices de couverture par rapport aux émissions réelles observées chaque année civile. À ce jour, Énergir ne dispose que des émissions réelles pour l'année 2018, ce qui explique les résultats présentés.



Indice 1	Nom	Indice de couverture annuel pour la pe	ériode 2018-2020						
	Description		Indice exprimé en pourcentage qui permet de mesurer le niveau de couverture annuel des achats de droits d'émission par rapport aux émissions réelles de l'année civile précédente.						
	Formule	Indice 1 =	<u>Droits acquis dans</u> Émissions réelles d						
	Données	Nombre de droits acquis	2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
	Résultats	Émissions réelles				7 052 934	N/D	N/D	7 052 934

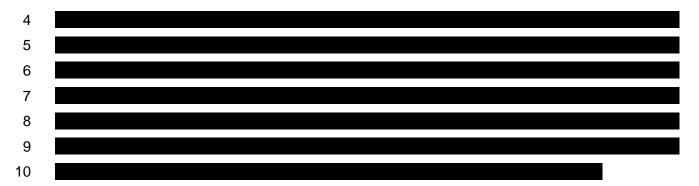
Indice 2	Nom	Indice de couverture cumulatif pour la	période 2018-2020						
	Description	Indice exprimé en pourcentage qui pern aux émissions réelles des années civiles			cumulatif des acl	hats de droits d'émiss	ion par rapport		
	Formule	Indice 2 =	<u>Droits cumulatifs a</u> Émissions réelles d						
	Données		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
		Nombre de droits acquis cumulatifs Émissions réelles cumulatives				7 052 934	N/D	N/D	7 052 934
	Résultats								

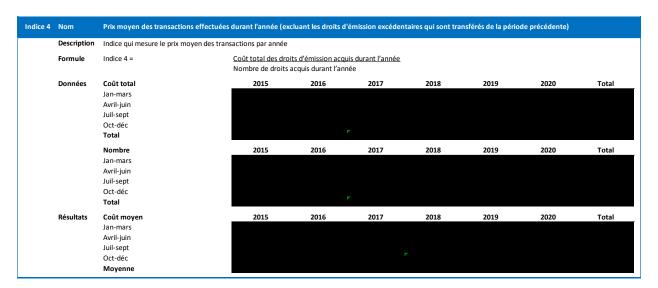
- 1 L'indice 3 présente le ratio de couverture des émissions prévues pour la période de conformité
- 2 2018-2020 par rapport à la stratégie d'achat mise à jour et approuvée par la Régie dans la
- 3 décision D-2017-094.



Nombre de droits acquis Émissions cumulatives prévues 7 052 934 6 580 100 6 554 302 20 18 Résultats Stratégie retenue	Formule Indice 3 = Droits cumulatifs acquis au 31 décembre X 100 Droits cumulatifs prévus être acquis au 31 décembre Données 2015 2016 2017 2018 2019 2020 Total Nombre de droits acquis Émissions cumulatives prévues 7 052 934 6 580 100 6 554 302 20 187 33 Résultats	Indice 3	Nom	Indice de couverture cumulatif por	ur la période 2018-2020	par rapport à la st	ratégie d'achat au	utorisée par la Régi	e		
Droits cumulatifs prévus être acquis au 31 décembre Données Nombre de droits acquis Émissions cumulatives prévues Résultats Stratégie retenue	Droits cumulatifs prévus être acquis au 31 décembre Données Nombre de droits acquis Émissions cumulatives prévues Résultats Stratégie retenue		Description	Indice qui mesure le niveau de réalis	sation de la stratégie d'a	chat autorisée.					
Nombre de droits acquis Émissions cumulatives prévues 7 052 934 6 580 100 6 554 302 20 18 Résultats Stratégie retenue	Nombre de droits acquis Émissions cumulatives prévues 7 052 934 6 580 100 6 554 302 20 187 3: Résultats Stratégie retenue		Formule	Indice 3 =							
Émissions cumulatives prévues 7 052 934 6 580 100 6 554 302 20 18 Résultats Stratégie retenue	Émissions cumulatives prévues 7 052 934 6 580 100 6 554 302 20 187 3: Résultats Stratégie retenue		Données		2015	2016	2017	2018	2019	2020	Total
Stratégie retenue	Stratégie retenue			•				7 052 934	6 580 100	6 554 302	20 187 336
Ecart			Stratégie ret	enue							

- 1 Les indices 4 et 5 présentent, de façon détaillée, la ventilation des achats de droits d'émission
- 2 effectués par Énergir au 30 septembre 2019 (indice 4) ainsi que le prix moyen cumulatif des
- 3 achats (indice 5).





Indice 5	Nom	Prix moyen cumulatif des transactions e	offectuées pour la période 2018 à 2020
	Description		
	Formule	Indice 5 =	<u>Coût total des droits d'émission acquis pour la période de conformité</u> Nombre de droits acquis pour la période de conformité
	Données		2018-2020
		Coût total	
		Nombre	
	Résultats		

- 1 Énergir demande à la Régie de prendre acte des suivis des décisions D-2014-171 et
- 2 D-2016-191 relatifs respectivement aux indices relatifs au SPEDE et aux principaux
- 3 éléments des ententes conclues de gré à gré pour la période du 1^{er} octobre 2018 au
- 4 | 30 septembre 2019.